



Deutsch-Tunesische  
Industrie- und Handelskammer  
أحجرة التونسية الألمانية للصناعة والتجارة  
Chambre Tuniso-Allemande  
de l'Industrie et du Commerce

## **Discours du Président de l'AHK, M. Raouf Ben Debba**

### **Assemblée Générale du 26 mai 2016**

Monsieur Mohsen Hassan, Ministre du Commerce,

Monsieur Uwe Beckmeyer, Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du  
Ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie,

Monsieur Dr. Andreas Reinicke, Ambassadeur de la République  
Fédérale d'Allemagne en Tunisie,

Chers membres,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement ravi de commencer la deuxième partie de  
notre 37<sup>ème</sup> Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue à  
Monsieur le Ministre, à Monsieur le Secrétaire d'Etat et à Monsieur  
l'Ambassadeur.

Je tiens tout d'abord à remercier le gouvernement tunisien pour la  
précieuse collaboration avec l'AHK. Et c'est un grand honneur d'avoir  
aujourd'hui le ministre tunisien du commerce, M. Mohsen Hassan,  
parmi nous. Depuis votre nomination à la tête du ministère du  
commerce, nous avons eu des échanges constructifs et agréables  
avec vous. Nous espérons intensifier nos échanges à l'avenir et les  
négociations de l'ALECA vont nous offrir beaucoup d'opportunités.

D'un autre côté, nous jouissons d'une excellente collaboration avec  
l'Etat allemand. Ensemble nous nous engageons pour ce merveilleux  
pays qu'est la Tunisie. L'Allemagne soutient son partenaire tunisien,  
notamment dans le cadre du partenariat de transformation auquel  
nous participons autant avec l'AHK. Je pense également aux visites  
aussi nombreuses qu'éminentes d'hommes et femmes politiques au  
cours de cette dernière année. Je pense dans ce contexte à Joachim

Gauck, Frank-Walter Steinmeier, mais inversement aussi à la visite du chef du gouvernement tunisien Habib Essid à Berlin.

Je pense également au projet de l'université tuniso-allemande. C'est un grand porteur d'espoir pour les relations entre les deux pays. Elle contribuera à renforcer les liens économiques entre la Tunisie et l'Allemagne.

L'AHK, quant à elle, a eu maintes occasions pour promouvoir la Tunisie en Allemagne. Notamment lors de road-shows à travers le pays, lors de salons et, très récemment, lors de la journée du secteur de l'automobile à Munich et de la conférence globale des AHKs à Berlin.

M. le secrétaire d'Etat,

La Tunisie est un petit pays à fort potentiel. Le processus de démocratisation, débuté en 2011, est sur la bonne voie. De tous les pays qui ont entamé le chemin de la démocratisation depuis le printemps arabe, la Tunisie est le seul qui ne s'est pas perdu en route. En janvier 2014, elle a adopté une nouvelle constitution démocratique. Elle a ensuite tenu des élections parlementaires et présidentielles libres et démocratiques. En octobre 2015, le quartet du dialogue national tunisien a reçu le prix Nobel de la paix. Des signes qui ravivent l'espoir.

La Tunisie jouit d'une économie diversifiée et d'une main d'œuvre qualifiée. La proximité géographique de la Tunisie avec l'Europe reste bien entendu l'avantage clé. Il en ressort de l'enquête annuelle de l'AHK: 90% des entreprises allemandes en Tunisie y voient un atout majeur.

Les chiffres de notre enquête montrent aussi que les avantages fiscaux restent un argument essentiel pour la Tunisie en tant que site d'investissement. Ils mettent en relief la Tunisie par rapport à ses nombreux concurrents et je pense surtout à l'Europe de l'Est et au Maroc.

Monsieur le ministre,

Un cadre favorable à l'investissement est de mise et doit être clairement défini. Le chemin emprunté par la Tunisie est le bon, mais il reste long et plein d'enjeux.

Dans ce sens, il faut voir un pays comme une machine. Chaque pièce doit être intacte pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci. Et si la plus petite vis est endommagée ou desserrée, la machine risque de tomber en panne. Le bon fonctionnement d'un pays dépend de tous ses acteurs. Chacun doit y donner du sien pour contribuer à son développement. De l'agent douanier ou de police au chef du gouvernement. C'est seulement si nous assumons tous notre responsabilité, si nous suivons tous le même chemin, que nous pouvons atteindre notre destination. Celle d'une Tunisie moderne, d'une Tunisie forte et dynamique.

Aussi, les procédures administratives présentent aujourd'hui encore des défis. Quand je regarde notre enquête, je constate que presque 70% des entreprises allemandes interrogées trouvent l'administration trop rigide et trop règlementée. Les procédures administratives risquent de porter préjudice à la réputation de la Tunisie comme site intéressant pour l'investissement international et les affaires.

La sécurité juridique joue un rôle très important pour les investisseurs et les acteurs économiques présents en Tunisie. Je tiens à faire ressortir le cas de la Banque Centrale de Tunisie. Ses procédures causent un nombre important d'obstacles aux entreprises, en particulier au niveau du transfert de devises. Une telle conduite fait perdre tout son sens à la liberté de transférer des devises. Je me réfère dans ce contexte aussi au changement des quotas automobiles et à l'imposition nouvelle d'une planification trimestrielle des importations. Dans ce monde où beaucoup de choses changent rapidement, les deux sœurs « prévisibilité » et « fiabilité » sont de grands atouts.

Un autre aspect : L'AHK a la chance d'être impliquée dans les discussions autour du projet du code de l'investissement. Nous avons, à plusieurs reprises, émis notre point de vue et je saisi l'occasion, avec vous tous réunis ici, pour l'exprimer à nouveau.

Un Code de l'Investissement pertinent doit soutenir les investisseurs et établir des structures attractives à l'investissement, particulièrement dans une situation sécuritaire difficile. L'octroi de primes et l'expansion des zones bénéficiaires peuvent en effet attirer les investisseurs. Mais les conditions doivent être formulées de façon claire et précise.

Aussi, il faut soutenir les entreprises qui, malgré une perte de compétitivité, sont restées fidèles à la Tunisie après la révolution, dans une situation politique, économique et sociale difficile. Ces sociétés doivent recevoir les mêmes avantages que celles nouvellement implantées.

Aussi, et je l'avais abordé plus haut, les avantages fiscaux sont un atout important pour la Tunisie. L'exonération de l'impôt sur les sociétés et sur les dividendes pendant un moratoire d'au moins cinq années doit être rétablie pour toutes les entreprises totalement exportatrices.

M. le ministre, M. le secrétaire d'Etat, M. l'ambassadeur,

La Tunisie et l'UE entretiennent des relations économiques solides depuis longtemps. En 1995 déjà, l'UE et la Tunisie ont créé une zone de libre-échange. En 2015, les exportations tunisiennes vers l'UE représentaient 75% du total des exportations et 56% du total des importations tunisiennes provenaient de l'UE. En plus, les entreprises européennes sont les premiers investisseurs directs étrangers en Tunisie.

Dans ce sens, l'ALECA est une grande opportunité pour notre pays. Le secteur des services en particulier offre de nombreux potentiels importants. Les services englobent plus de 60% du PIB tunisien et plus de la moitié des employés. Cependant, ils composent seulement 13% des importations et 26% des IDEs, ce qui prouve que le secteur des services est encore trop réglementé en Tunisie. Il est donc important de le libéraliser. D'autant plus que les services offrent la valeur ajoutée tant recherchée par l'économie tunisienne. Le secteur de service peut créer des positions de haut niveau recherchées par quelques 260 milles chercheurs d'emploi diplômés.

Avec plus de 500 millions d'habitants en Europe et un pouvoir d'achat moyen par habitant de plus de 13 000 Euros par an, le marché

européen est un marché extrêmement attractif pour la Tunisie. Notre enquête le montre, 70% des entreprises non totalement exportatrices interrogées souhaitent une plus grande ouverture du marché européen pour les produits tunisiens. Alors, pourquoi cette méfiance envers l'ALECA dans certains discours publiques ? Il faut écouter les experts qui soulignent les avantages économiques de l'ALECA pour la Tunisie.

L'objectif des négociations ALECA – et nous en avons discuté avec le premier négociateur de l'UE – est d'intégrer progressivement l'économie tunisienne dans l'espace économique européen. Cet accord doit être caractérisé par une asymétrie et doit faire en sorte que l'Europe « donne » plus que son partenaire tunisien. L'ouverture commerciale devra s'adapter aux spécificités de l'économie tunisienne. Elle bénéficiera du temps et de l'appui nécessaires pour profiter de cette intégration dans l'espace économique européen. Dans ces conditions, l'ALECA sera une réussite.

Mesdames et Messieurs,

Le chemin est encore long. Mais avec de la patience et beaucoup de travail dur, si nous endossons tous notre responsabilité et avec le soutien de nos partenaires européens, je suis confiant que nous allons contribuer à une Tunisie plus moderne et dynamique, qui améliorera la situation pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Je vous remercie pour votre attention et passe la parole à son excellence, mon ami Andreas Reinicke.